

Présentation des variantes étudiées

2
tracés en plan

- tracé issu des études de 2006 (V2006) : 8,7 km
- tracé en jumelage avec la LGV (VJLGV) : 8,1 km

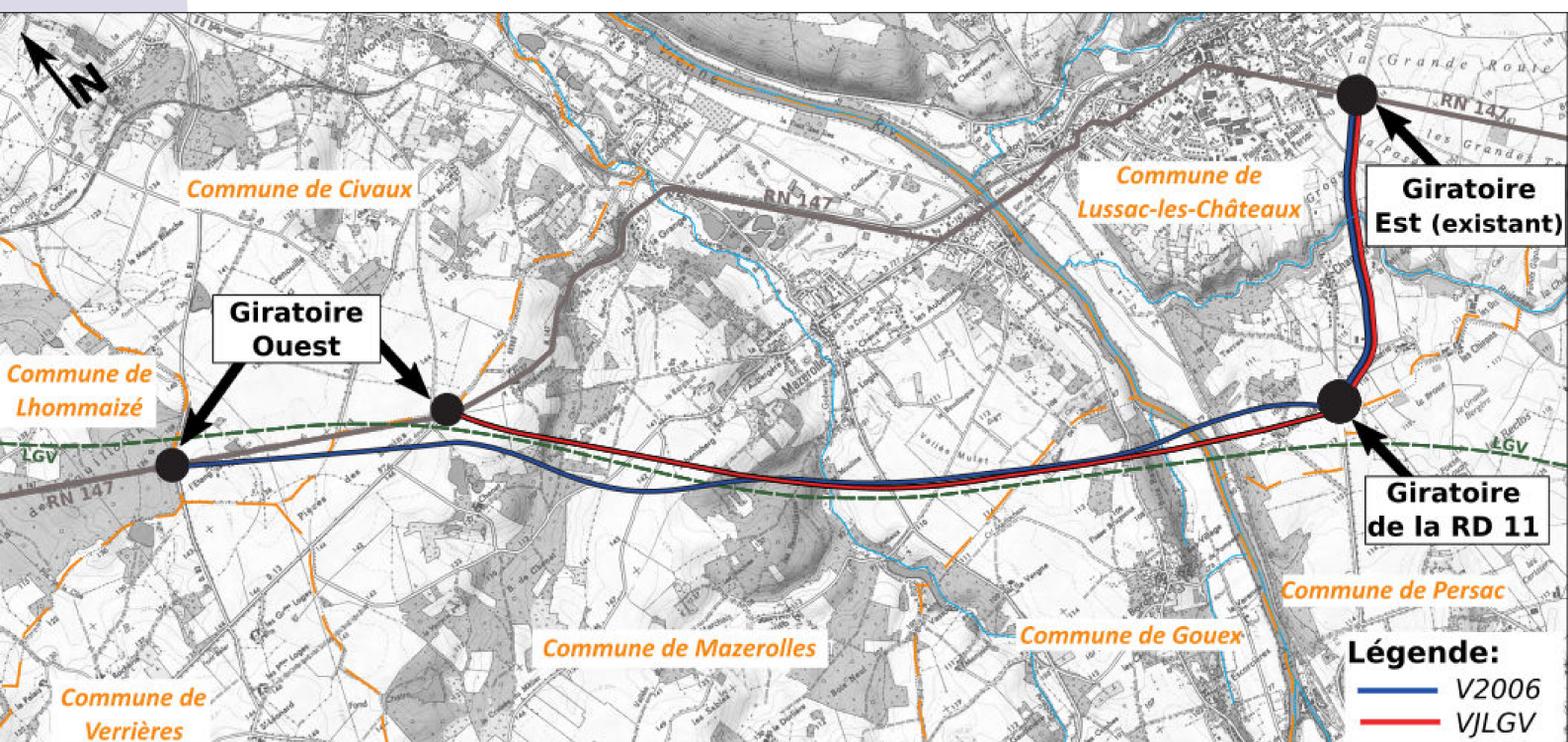
soit
6
variantes

3
partis
d'aménagement
par tracé

- 2 x 1 voies avec créneaux de dépassement
- 2 x 1 voies élargissable à 2 x 2 voies
- 2 x 2 voies

Aménagements
connexes
communs aux
6 variantes

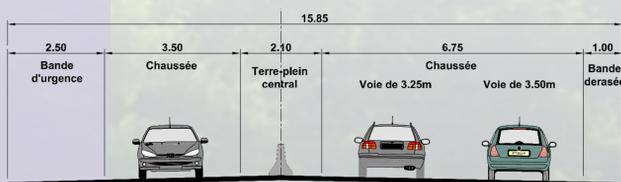
- Tracé à 2x1 voies déviant le hameau de Chantegros, du giratoire RD11 au giratoire Est existant
- Raccordement de la déviation à l'Ouest de la RN147 par un carrefour giratoire



Caractéristiques techniques

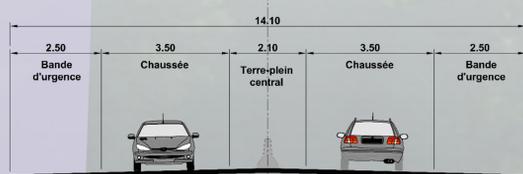
- Rétablissement des voies interceptées : RD 83a, RD 13, Chemin aux bœufs, voie communale de Johanisberg, RD 727, RD 25, RD 11
- Réalisation de 3 viaducs : franchissement du Goberté, de la Vienne et du ruisseau des Âges
- Les voies de désenclavement seront étudiées au stade de la solution retenue

2 x 1 voies avec créneaux de dépassement



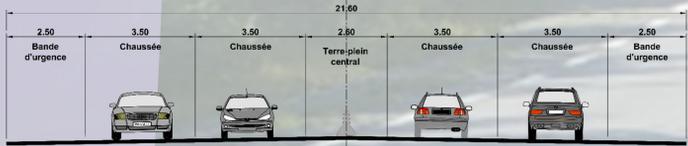
- Vitesse autorisée 90 km/h sur section courante et 110 km/h sur les créneaux
- Plate-forme de 15,85 m minimum

2 x 1 voies (phase 1) élargissable à 2 x 2 voies (phase 2)



- Vitesse autorisée 90 km/h (phase 1) puis 110 km/h (phase 2)
- Plate-forme de 14,10 m minimum (phase 1) puis 21,50 m (phase 2)

2 x 2 voies



- Vitesse autorisée 110 km/h
- Plate-forme de 21,50 m minimum



Seules les variantes V2006 intègrent un franchissement de la LGV par la déviation routière.

Prise en compte de la LGV Poitiers-Limoges

- par la généralisation d'un merlon séparateur entre les deux infrastructures,
- par la continuité des rétablissements de voiries proposés,
- par une réflexion approfondie sur le raccordement de la déviation avec ou en l'absence du projet ferroviaire.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES